

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



16144458

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
le **07 OCT. 2016**
jour de sa réception.
Le Greffier

N° d'entreprise : **0476.935.043**

Dénomination

(en entier) : **P.E.B.**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Récollets, 9 à B-6600 Bastogne**

Objet de l'acte : Nomination d'un Président du collège des gérants

Les gérants décident à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts de la Société, de nommer Daniel Thielemans en qualité de Président du collège des gérants.

Monsieur Daniel THIELEMANS se charge des formalités afférentes à la publication de la présente décision.

Déposé en même temps le PV du 06 juillet 2016.

Daniel THIELEMANS
gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).